académie Strasbourg

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PERSONNELS DE DIRECTION

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Avant-propos

Baptisé *soutien aux personnels de direction*, ce dispositif s'inscrit dans un contexte d'accroissement des responsabilités et de complexification des missions. Il propose une écoute et un accompagnement aux personnels de direction qui, parfois, peuvent avoir le sentiment d'être isolés, de ne pouvoir faire face aux tâches qui leur incombent, d'être désarmés face aux mutations institutionnelles prescrites ou être confrontés à des problématiques de pilotage ou de management inédites pour eux.

Ce programme propose une écoute via diverses solutions qui, pour la plupart, existent déjà. Ces solutions, détaillées dans cette plaquette, s'adressent à tous et plus particulièrement aux personnels encadrants.

Si l'écoute est nécessaire, elle n'est pas toujours suffisante. Aux personnels de direction qui souhaitent s'engager plus avant, un accompagnement est proposé dans plusieurs domaines, tant sur le plan des compétences professionnelles liées notamment au management ou à la conduite d'équipe, que sur un plan plus personnel avec le concours éventuel de psychologues cliniciens.

Sans être exhaustif, ce dispositif a été élaboré dans le but de répondre aux attentes exprimées par les personnels de direction et il paraît indispensable qu'il soit connu du plus grand nombre.

Sophie Béjean
Rectrice de l'académie de Strasbourg
Chancelière des universités d'Alsace

Le dispositif de soutien aux personnels de direction propose une boîte à outils aux chefs d'établissement qui le souhaitent. Ses lignes directrices sont le ***respect de l'anonymat*** *lorsque celui-ci est demandé, le* ***recours à des professionnels*** *de l'écoute et de l'accompagnement, mais aussi la* ***mobilisation des ressources existantes***

Un dispositif basé sur des professionnels de l'écoute…

Le **Point d'accueil et d'écoute (PAE)** est un espace permettant d'évoquer des difficultés rencontrées dans la fonction de chef d'établissement, sur rendez-vous, en présentiel ou via un numéro dédié (voir rubrique *contacts* en page 4). Le PAE a également vocation à accompagner les personnels victimes ou témoins de discrimination, de harcèlement à caractère sexuel ou de violences sexistes ou sexuelles.

La **médecine de prévention** propose des entretiens médico-professionnels et les **services rectoraux**, des entretiens avec des psychologues cliniciens.
Le **service social des personnels** est à l'écoute de l'ensemble des personnels.

La **MGEN** a mis en place un dispositif d'écoute individuelle via des entretiens téléphoniques confidentiels ou des rendez-vous en présentiel, dans un lieu neutre, avec un psychologue du travail.

À noter

- **Les IA-Dasen, IA-IPR-EVS, inspecteurs référents d'établissements, DRH, responsables administratifs, interlocuteurs hiérarchiques et/ou institutionnels sont les interlocuteurs privilégiés des personnels de direction**
- **Toute intervention se déroule sous couvert du secret professionnel**

…et de l'accompagnement

L'accompagnement individualisé

La **MGEN** propose des dispositifs d'accompagnement individualisé en réponse aux situations exceptionnelles (dégradation des relations au sein d'un établissement, conflit ou encore reconstruction après un évènement). Sur la base d'entretiens individuels et/ou collectifs, un psychologue du travail intervient auprès de l'établissement pour un état des lieux et une éventuelle procédure de médiation.

À noter

Les personnels d'inspection et les Dasen conservent leur rôle d'accompagnant et de conseil

Une permanence en établissement peut être assurée par le **service social des personnels**.

L'accompagnement collectif

La **MGEN** propose des modules de trois ou quatre séances collectives menées par un psychologue du travail. Les thèmes abordés sont les relations en établissement et l'analyse des pratiques professionnelles.

À noter

- **De nombreuses actions existent en matière de formation continue : voir ci-contre les coordonnées de la Délégation académique à la formation des personnels (Dafor)**
- **L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IHEEF) propose des formations au management, au pilotage d'équipe ou encore à la conduite du changement**

Contacts

Point d'accueil et d'écoute (PAE)
pae@ac-strasbourg.fr
Tél. 03 88 23 36 99
Service social des personnels
ce.santesocial@ac-strasbourg.fr
Tél. 03 88 23 35 29
Médecine de prévention des personnels
ce.medecine-prevention @ac-strasbourg.fr
Tél. 03 88 23 35 32
Délégation académique à la formation des personnels (Dafor)
ce.dafor@ac-strasbourg.fr
Tél. 03 88 23 39 09
MGEN
Réseau de prévention, d'aide et de suivi
reseaupas67@mgen.fr
reseaupas68@mgen.fr
MGEN 67 : 1 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
MGEN 68 : 10 rue Gustave Hirn
68100 Mulhouse
Tél. 3676 / www.mgen.fr
Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IHEEF)
Boulevard des Frères Lumière
86963 Futuroscope Chasseneuil
www.esen.education.fr
Tél. 05 49 49 25 00
Plan académique de formation (Paf)
paf.site.ac-strasbourg.fr/consultation

Photos © Pressfoto / Freepik – MEN – Pixabay • Illustration © PM • Académie de Strasbourg, janvier 2019